

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 074-217401074-20260320-06_2026-DE



Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	

De la commune de DROISY

Séance du 20 mars 2026 à 20 heures 30

Date de convocation :
16 mars 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
16 mars 2026

Objet
N° 06/2026
Fixation du nombre d'adjoints

M. REY Pierre-Alain

Étaient présents :

MM. Pierre-Alain REY, Laura CASTELAIN, Régis RACINEUX, Carole LAFFIN, Olivier BALDI, Julie PEIGNOT, Thibault VICTOR, Océane FORESTIER, Hugo BALDI, Zubeyde KILINC YALCINKAYA, Lucas FORESTIER.

Excusé(e)s :

Pouvoir(s) donné(s) :

Secrétaire de séance :

Mme FORESTIER Océane

Le maire rappelle que, conformément à l'article L. 2122-1 du Code général des collectivités territoriales, il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints ; la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil (*ou effectif réel dans les communes de -1000 habitants lorsque le conseil municipal est incomplet*).

Ce pourcentage donne pour la commune de DROISY un effectif maximum de 3 adjoints.

Il est proposé la création de 3 postes d'adjoints.

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents:

- la création de 3 postes d'adjoints au maire .

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jours, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 074-217401074-20260320-06_2026-DE



Au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance:

Fait à DROISY, le 23 mars 2026.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 24/03/2026

Et de sa publication le : 24/03/2026

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le : 24/03/2026

Le maire,
Pierre-Alain REY